



Les banques participatives

Fait par:
Imane Ghazali

Introduction

Après une longue hésitation, la Banque centrale marocaine s'apprête à autoriser les banques islamiques au Maroc sous l'appellation, toutefois, de banques participatives.

- Modifiez les styles du texte du masque
- Deuxième niveau
- Troisième niveau
- Quatrième niveau
- Cinquième niveau



Définition :

Une banque participative est une banque qui applique la charia qui interdit tout placement lié à l'alcool , au tabac, à l'armement , au jeux d'argent ,ect..

Elle condamne aussi l'intérêt sur l'argent placé, l'usure et la spéculation.

Historique:

- Egypte, sous la forme des caisses d'épargne rurales du Mit-Ghamr (Delta du Nil) entre 1963 et 1967.
- En 1974, au sommet de Lahor, création de la banque islamique de développement basée à Djedda (BID)
- En 1975 , la Dubaï Islamic Bank fut la première banque privée islamique à voir le jour.
- En 1979, le Pakistan devient le premier pays à décréter l'Islamisation de l'ensemble du secteur bancaire; il fut suivi, en 1983, par le Soudan et l'Iran.

- En 2001, les institutions financières islamiques « présent » environ 230 milliards de Dollars soit quarante fois plus qu'en 1982.
- En 2004, la création de la IBB Islamique British Bank au Royaume Uni.
- En 2006, la création de la plus grande banque au Bahreïn.
- En 5 mars 2015 la publication de la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés, d'où l'introduction des banques participatives au Maroc.

L'Intérêt de l'étude de
sujet

Problématique

Plan:

- chapitre I: les principes de fonctionnement des banques participatives et leurs produits.
 - section1: les principes de fonctionnement
 - section 2:les produits islamiques
- chapitre II: implication des banques participatives
 - section1: avantages et inconvénients
 - section2: Contribuer au développement économique du pays

Principes de fonctionnement des BP

L'intérêt (riba)

L'incertitude (gharar)

La spéculation (maisir)

La thésaurisation

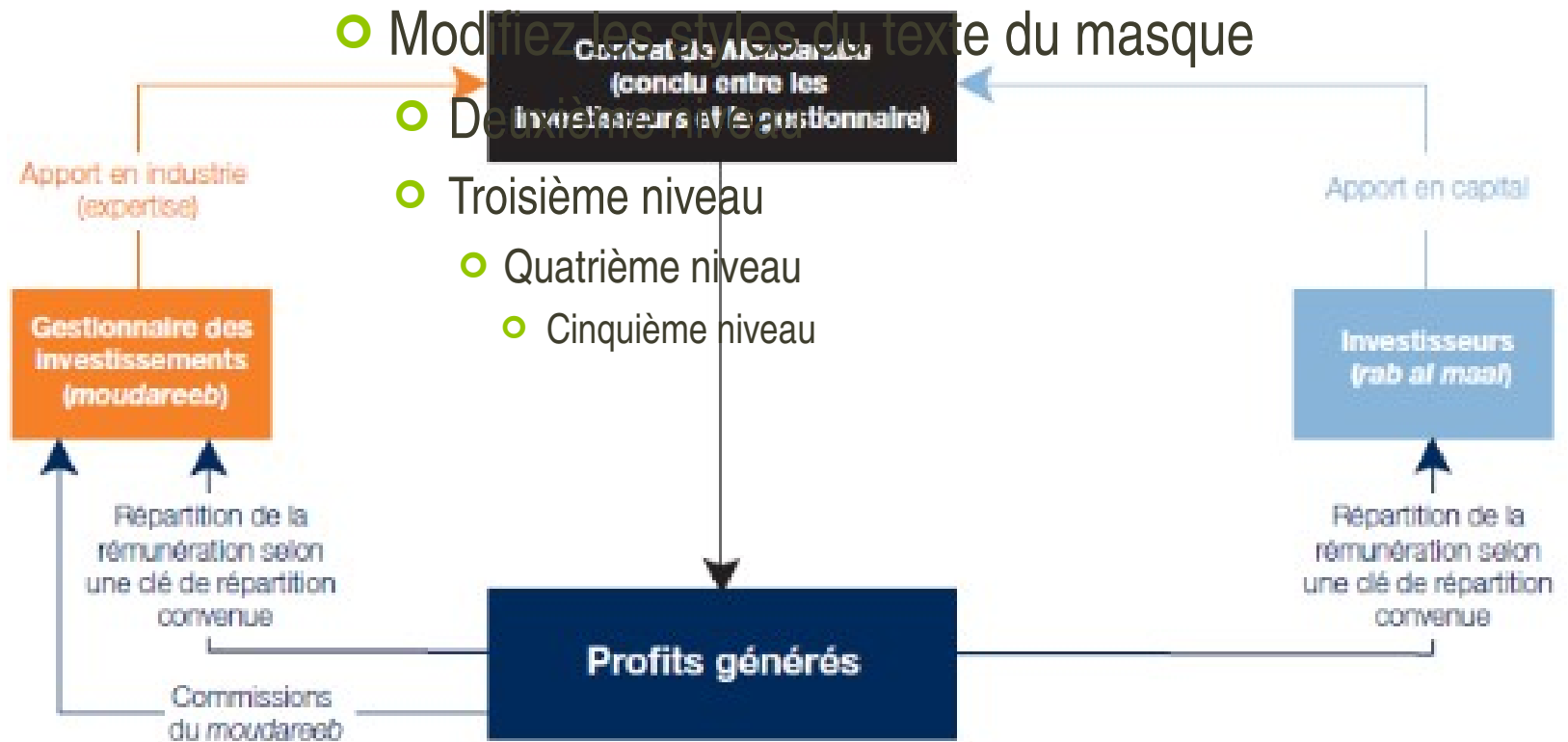
Financements / Investissements éthiques

les produits des banques participatives

Les banques participatives peuvent procéder au financement de la clientèle à travers notamment les produits ci-après :

- ✓ La Mourabaha
- ✓ L'ljara
- ✓ La Moucharaka
- ✓ La Moudaraba

La moudaraba



L'ljara

Tout contrat selon lequel une banque participative met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi.

L'ljara peut revêtir l'une des deux formes suivantes :

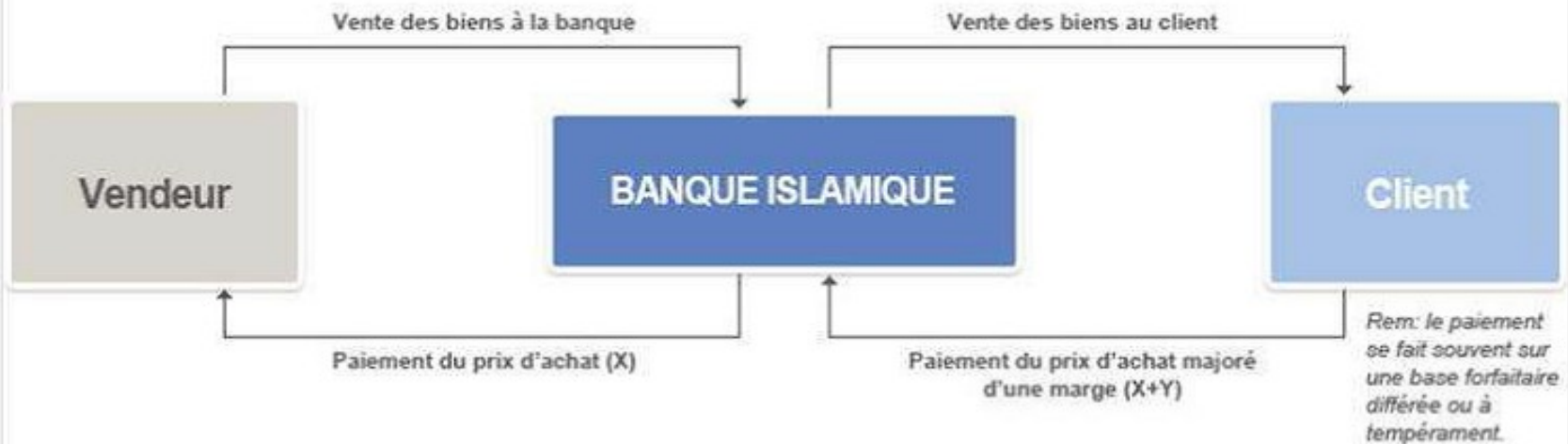
→ ljara tachghilia

→ ljara wa iqtinaa

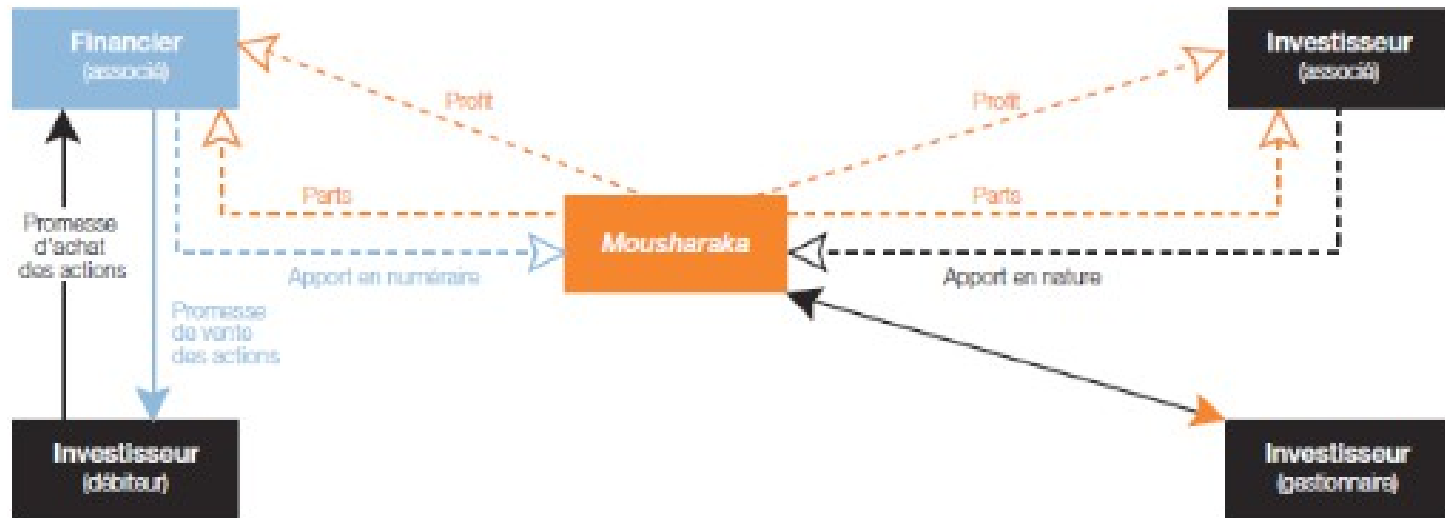
La mourabaha:

Il s'agit de tout contrat par lequel une banque participative acquiert un bien meuble ou immeuble en vue de le revendre à son client à son coût d'acquisition plus une marge bénéficiaire convenue d'avance.

LA MOURABAHA



La moucharaka:



Principe de Musharaka, Herbert Smith (2009), *le guide de la finance islamique*

Avantages:

- Marché bien maîtrisé, cout du risque faible: le partage du risque.
- Les banques classiques ne s'impliquent pas dans les activités de leurs clients qui peuvent subir l'expropriation du patrimoine s'iles se trouvent dans l'impossibilité de payer.
- La matérialité des échanges, l'absence de pénalités de retards de remboursement.

Les inconvénients

- Les difficultés qui pose la définition du taux de rendement des instruments islamiques pour les opérations bancaires ont aussi gêné le développement des marchés monétaires et interbancaire.
- La banque participative ne peut recourir au refinancement de la banque centrale, au marché monétaire, au système de prêt interbancaires en raison de l'application du taux d'intérêts.
- Il est difficile d'élaborer un cadre relatif à la gestion ,au contrôle et à la réglementation des banques participatives



**Contribuer au
développement
économique du pays**

conclusion

En conclusion, on peut dire que la **banque islamique** répond à des attentes populaires, qu'elle garantit une bonne rentabilité économique à l'échelle micro & macro-économique, et qu'enfin, elle véhicule une attitude d'esprit nouvelle qui inscrit l'activité bancaire dans la sphère de l'économie réelle.